

FRANCE ADOT : informer, sensibiliser, rassurer...

Soyons-en sûrs : le bouleversement de nos existences depuis le printemps 2020 restera une marque indélébile. La pandémie aura remis en exergue le fait de considérer la vie de chacun, comme un processus de transmission, comme une richesse.

... LA MISSION DE FRANCE ADOT EST LA MÊME : INFORMER, SENSIBILISER, RASSURER, SOULIGNER QUE LA DISPARITION D'UN ÊTRE CHER PERMET À UNE AUTRE PERSONNE DE REVIVRE.



IL EN FAUT, DE LA FORCE, POUR EXPRIMER LA VOLONTÉ DU DON ULTIME DE SOI. IL EN FAUT, DU COURAGE, POUR PRENDRE LA DÉCISION AU BON MOMENT, AU BON ENDROIT.

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Une vie qui s'éteint, c'est une part de culture, de savoir, voire de nous-même qui s'efface. Dans nos déplacements, dans notre quotidien, nous avons été contraints et rappelés à l'ordre par l'émergence de vagues épidémiques successives. Mais nous avons adopté un principe fondamental : rien ne vaut la vie. Chacun, à son niveau, selon ses capacités, a déployé des trésors d'imagination pour maintenir le contact, pour ne pas baisser la garde devant l'importance des enjeux.

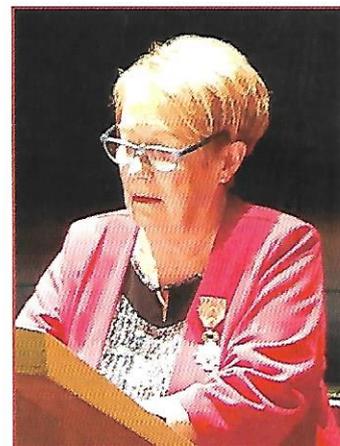
Au premier rang, les bénévoles. Ils sont un maillon indispensable, pour FRANCE ADOT, pour mener la promotion du don de soi, ultime geste de générosité. La période vécue – et encore actuelle – aura en plus rendu philosophe – quelles sont les vraies priorités ? – si ce n'est pédagogue – exprimer son libre-arbitre pour le bien d'autrui. Avec cette certitude aussi : la résilience n'est pas une vue de l'esprit.

Depuis des décennies, au gré des régions et des départements, la mission de FRANCE ADOT est la même : informer, sensibiliser, rassurer, souligner que la disparition d'un être cher permet à une autre personne de revivre. Par leur expérience, les bénévoles sont indispensables pour aider les familles dans leur

deuil et soutenir les patients en attente. Par bonheur, plusieurs d'entre elles, d'entre eux sont greffé(e)s et apportent leur témoignage avec enthousiasme. À chaque fois, les rencontres avec le public forgent davantage le discours autour du devoir de mémoire. Comme un rappel de ceux qui ont quitté cette chaîne nous liant dans le temps et dans l'espace.

Sans donneurs d'organes volontaires et anonymes, sans l'écoute de leurs proches, comment espérer dans cette fabuleuse aventure humaine du don et de la greffe ? Il en faut, de la force, pour exprimer la volonté du don ultime de soi. Il en faut, du courage, pour prendre la décision au bon moment, au bon endroit. Toutes ces sensibilités, ces échanges en confiance se réunissent pour signifier plus encore l'importance d'un discours en amont.

Car, le moment venu, il faut considérer chaque cas particulier dans un moment de douleur, synonyme de perte de repères bien souvent. Il faut aller vers plus de simplicité à tous points de vue, un accompagnement renforcé en regard de l'état émotionnel des personnes touchées par le deuil. FRANCE ADOT se retrouve pleinement dans cette relation à l'autre et la partage au centuple avec la Fédération Française de Crémation.



Marie-Claire Paulet.

Dans une société où s'insinue la méfiance ou le doute, la tâche n'est pas toujours aisée. La réflexion sur le don et la greffe, cheminement personnel, n'est pas épargnée. Il faut trouver plus que jamais les paroles justes. Peut-on le résumer ainsi : "Ce qui est utile à beaucoup l'emporte sur les désirs du petit nombre. Ou d'un seul." Au-delà de cet adage, ce sont des donneurs qui doivent être honorés pour leur geste de fraternité, des familles qui méritent d'être reconnues et admirées.

Oui, la vie est un patrimoine indéfectible qu'il faut savoir collectivement entretenir et redonner dans ces valeurs communes et nobles : volontariat, anonymat et gratuité.

Je vous souhaite de bons travaux.

Marie-Claire Paulet
Présidente nationale de FRANCE ADOT